

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mille douze

le lundi 9 avril 2012, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 2 avril 2012

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jacques GRANGEREAU, Annick SOLDA, José BOURGEOIS, Nicolas GETE, Jean-Baptiste MÉRILLOT.

DATE D’AFFICHAGE

le 16 avril 2012

Étaient excusées : Suzanne NOIRAUT (pouvoir à Jean-Pierre KOËGLER), Céline PICHON (pouvoir à Jean-Baptiste MÉRILLOT).

Était absent : Stéphane SIMON.

Est désigné Secrétaire de séance : Jacques GRANGEREAU.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Création d'un espace cinéraire.

Le Maire rappelle, à l'Assemblée, que suite à la procédure de reprise des concessions en état d'abandon et conformément à la réglementation, il convient de prévoir le nettoyage des éléments de la croix et du monument aux morts, la mise en place d'un ossuaire et l'intervention sur les concessions déclarées abandonnées. Ces travaux sont estimés à environ 15 500 € TTC.

A la demande de certains habitants, pour la mise en oeuvre d'un columbarium, il est proposé la création d'un espace cinéraire pour la somme d'environ 13 500 € TTC.

Il est précisé qu'une réflexion peut-être menée avec les habitants sous forme d'un groupe de travail.

n° 2012 - 01

Après en avoir délibéré,

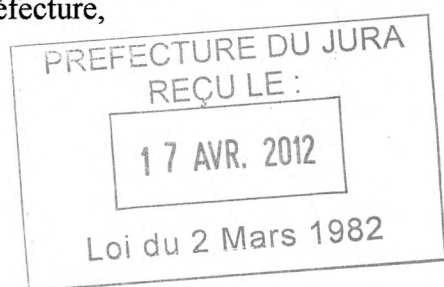
LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE** de donner un avis favorable à la réalisation de ces travaux.

- **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture,

le



Fait à MIÉRY,
les an, mois et jour que dessus,

Le Maire

Jean-Pierre KOËGLER

